AR Prefecture

006-210600235-20231204-2023_293-DE Reçu le 07/12/2023



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers:

en exercice 19 présents 12 votants 19

Le lundi 4 décembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 29 novembre 2023

DELIBERATION N° 186/2023

PRÉSENTS: Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Marie-Noëlle GISBERT, André IPERT, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

OBJET:

Modification des représentants de la Commune au sein des organismes extérieurs ABSENTS: Thierry GUIDO, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Colette BENOUAHAB.

ONT DONNÉ POUVOIR: Thierry GUIDO à Daniel GIORDAN, Herbert WOLFERS à Marie-Lou ALLAVENA, Karine BOETTI à Isabelle SAUVE, Francis FRECOURT à Audrey ROSSI, Renaud LEFEBVRE à Paul REY, Jean-Louis TAYLOR à Sébastien OLHARAN, Colette BENOUAHAB à André IPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Isabelle SAUVE

Rapporteur: Sébastien OLHARAN, Maire

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n° 18/2020 du 23 mai 2020, l'Assemblée a approuvé la liste correspondant aux représentants de Breil-sur-Roya au sein des organismes extérieurs.

Suite à la démission de Madame Marylène WALKOWIAK, **Monsieur le Maire** propose ce jour de modifier la liste comme suit :

AR Prefecture

006-210600235-20231204-2023_293-DE Reçu le 07/12/2023

CCAS (6 représentants)	Marie-Lou ALLAVENA Renaud LEVEBVRE Marie-Noëlle GISBERT Audrey ROSSI Isabelle SAUVE Danielle GASTALDI
SIVOM (2 titulaires, 2 suppléants)	Titulaires: Sébastien OLHARAN Audrey ROSSI Suppléant: Daniel GIORDAN
Collège (1 titulaire, 1 suppléant)	Titulaire: Isabelle SAUVE Suppléant: Karine BOETTI
Écoles (2 titulaires, 2 suppléants)	Titulaires: Sébastien OLHARAN Isabelle SAUVE Suppléants: Thierry GUIDO Karine BOETTI
Hôpital (2 délégués)	Sébastien OLHARAN Marie-Lou ALLAVENA
École de musique (1 titulaire, 1 suppléant)	Titulaire: Isabelle SAUVE Suppléant: Karine BOETTI
SDEG (1 titulaire, 1 suppléant)	Titulaire: Daniel GIORDAN Suppléant: Paul REY
SICTIAM (1 titulaire, 1 suppléant)	Titulaire: Paul REY Suppléant: Daniel GIORDAN
Office de tourisme communautaire (1 titulaire, 1 suppléant)	Titulaire: Sébastien OLHARAN Suppléant: Thierry GUIDO
Mission Locale (2 représentants)	Thierry GUIDO Renaud LEFEBVRE
CNAS (1 représentant)	Marie-Lou ALLAVENA
Parc National du Mercantour (1 représentant)	Sébastien OLHARAN
Association des communes Forestières (1 représentant)	Sébastien OLHARAN

AR Prefecture

006-210600235-20231204-2023_293-DE Reçu le 07/12/2023

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la modification des représentants de la Commune au sein des organismes extérieurs.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Isabelle SAUVE

Pour copie conforme

Le Maire

Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication et transmission en Préfecture le

e Maire

BREIL

06540 Šebastien O HARAN